

Namur prête pour la reprise de l'HoReCa !

Communiqué de presse
06.05.2021

Depuis des semaines, si pas des mois, la Ville de Namur prépare la réouverture du secteur HoReCa. Un grand nettoyage a été opéré dans les rues propices aux terrasses. Les extensions de terrasses de 2020 ont été renouvelées automatiquement. Des nouveaux espaces de terrasses ont été analysés, des zones piétonnes vont être créées. Des réunions régulières avec le secteur ont eu lieu pour anticiper au mieux cette réouverture du 8 mai. Les sujets de discussion furent vastes et riches : la cohabitation entre le marché et les HoReCas, la transformation de places de parking en terrasse, l'installation de structures légères,...

Ce 8 mai 2021, le secteur peut effectivement ouvrir à nouveau. Cependant tous n'ont pas un espace extérieur. La Ville de Namur tente encore à ce jour de trouver des solutions avec certains établissements. Le renouvellement automatique de la cinquantaine d'extensions de terrasses sur l'espace public sera ainsi complété par quelques nouveaux espaces piétons.

En 2020, Namur dénombrait 212 établissements de type restaurants, cafés, brasseries, Tea Room. 74 avaient une autorisation pour une terrasse à l'année sur l'espace public. La Ville de Namur complète habituellement le dispositif avec 140 terrasses saisonnières.

Hors périodes Covid, la Ville de Namur octroie 4200 m² de terrasses situées sur l'espace public. En 2020 les extensions terrasses correspondaient à 1128 m² supplémentaires répartis sur 55 établissements principalement situés en centre-ville et Jambes.

Pour cette reprise 2021 et pour répondre à l'obligation de servir uniquement en extérieur (pas le cas en 2020), nous complétons cette offre et nous mettons à disposition notamment :

- rue des Brasseurs, côté Place Maurice Servais devient piétonne.
- rue de Bruxelles : des zones de stationnement sont mises à disposition d'HoReCa locaux ;
- rue de Gravière, également mise à disposition de zones de stationnement ;
- devant la gare, la place située entre la rue Godefroid et l'Institut Sainte Ursule devient piétonne ;
- à Jambes, la Place de Wallonie peut être occupée par les terrasses des établissements voisins.

Stéphanie Scailquin, Echevine de l'Attractivité urbaine et de la Mobilité explique « Cette piétonisation et cette occupation de places de stationnement sont temporaires, le temps de l'ouverture uniquement en extérieur. ».

Grosse nouveauté à laquelle la Ville de Namur doit faire face, c'est la demande des restaurants. Ils n'étaient pas nécessairement les demandeurs de 2020, ni même auparavant.

Ces demandes se font sur tout le territoire : Naninne, Vedrin, Dave,...

Il est toujours possible de soumettre des demandes au service en charge des terrasses. Un formulaire est disponible sur le site www.namur.be

<https://www.namur.be/fr/coronavirus/demande-dextension-de-terrasse>

A côté de l'espace public élargi, le comportement de tous et toutes sera la garantie de perspectives sanitaires rassurantes tant pour la santé que pour l'économie. C'est pourquoi la Ville de Namur et les horécaïstes namurois relancent la campagne « A notre Santé ! » initiée en 2020.



Plus que des autocollants, ou des affiches ou sous verres, la campagne « A notre santé » est une invitation à revenir dans nos terrasses namuroises en toute sécurité. Elle fait écho au protocole du CoDeCo.

La campagne « A notre santé ! », est une invitation pour les citoyens et citoyennes à jouer le jeu, celui de la santé et celui du respect des règles mises en place. C'est un appel à la civilité et à la responsabilité de chacun et chacune.

« A notre santé ! » est aussi une invitation à consommer en terrasse dans la convivialité typique de Namur.

Concrètement, 350.000 sous-verres vont prendre place dans nos cafés et brasseries, un rappel des règles directement placé sur la table. Ils seront accompagnés d'une campagne d'affichage.

La distribution de ces supports de communication est possible grâce à la précieuse participation de Namur Centre-Ville. Et pour pouvoir profiter pleinement de ce moment tant attendu et dans de bonnes conditions, Namur Centre-Ville recense sur son site les établissements de centre-ville ouverts à partir de ce week-end ainsi que leurs horaires d'ouverture.

A découvrir sur <https://www.namurcentreville.be/terrasses/>

Une initiative similaire pour Jambes est à retrouver sur le Facebook du Syndicat d'Initiative de Jambes.

Pour rappel, un soutien financier a également été fourni avec entre autre l'exonération pour 2021 de la taxe sur les enseignes et publicités pour l'HoReCa ainsi que la prime de 2000€ ou 3000€ octroyée à titre exceptionnel par la Ville de Namur. Il faut aussi y ajouter la gratuité de l'occupation de l'espace public transformé en terrasse, les primes pour un nouvel établissement et les appels à projets à destination des acteurs économiques initiés dans le plan de relance d'octobre 2020.

Stéphanie Scailquin conclut « Par diverses mesures, suppression de redevance, prime de soutien, extensions de terrasse,... la Ville de Namur via l'ensemble de ses services communaux que je remercie, se tient à côté de l'HoReCa pour cette périlleuse traversée. Aujourd'hui un vent de réouverture se profile et je formule l'espoir que ce soit le signe d'un redéploiement rapide de leurs activités qui manquent cruellement à notre ville, à ses citoyen-ne-s et aux autres commerces. Cette réouverture participera à rendre la vie en ville, dans nos villages et artères commerçantes. En invitant maintenant tout le monde à jouer le jeu ! ».

Plus d'infos : 081/24 69 93 – helene.muys@ville.namur.be

Cabinet de Stéphanie SCAILQUIN
Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi